

Assistant d'éducation – Niveaux Collège & Lycée

Fiche de poste

Diplôme exigé

Baccalauréat 2^{ème} partie ou diplôme supérieur.

Missions

L'assistant d'éducation exercera ses fonctions sur les niveaux Collège et Lycée, sous l'autorité du CPE Chef de service et des conseillers principaux d'éducation.

Il exercera les fonctions d'un assistant d'éducation décrites dans la circulaire relative aux AED du 11 juin 2003. Ces missions consistent principalement en la surveillance des élèves pendant le temps scolaire, la participation active à l'animation éducative de l'établissement et la participation au travail de suivi de la scolarité des élèves.

Principales activités

Les activités de l'AED seront déclinées comme suit :

- Surveillance des élèves :
 - o Surveillance active durant les temps de pause méridienne, de récréation et d'intercours
 - o Surveillance des couloirs durant le temps de cours
 - o Sécurisation des entrées et sorties de l'établissement
- Animation éducative :
 - o Aide au travail personnel des élèves, notamment en salle d'étude
 - o Elaboration et participation à des actions éducatives sur divers thèmes (Citoyenneté, santé, culture...)
 - o Accompagnement des élèves dans le travail de projets divers
- Participation au suivi de la scolarité des élèves :
 - o Travail de repérage et de signalement des élèves en difficulté, en appui des CPE
 - o Travail sur l'absentéisme en appui des CPE et en lien avec les familles
 - o Participation au dispositif de tutorat des élèves

Compétences requises

- Expérience dans le secteur éducatif souhaitée
- Appétence pour le travail en équipe
- Qualités d'écoute, patience, bienveillance, de discrétion
- Bonne connaissance du public adolescent et de ses spécificités
- Polyvalence, disponibilité et rigueur
- Facilité de prise d'initiative encadrée
- Français et Libanais courant, la maîtrise de l'anglais est un atout.